

Le 26/07/2012

A compter du 1^{er} juillet, les secteurs psychiatriques sont modifiés pour assurer une meilleure qualité d'accès aux soins en Haute-Normandie.

Le découpage actuel date des années 1970 : il n'est plus adapté aux besoins de la population et ne concorde pas avec celui des quatre territoires de santé haut-normands.

Dans ce contexte, les hôpitaux concernés et l'Agence régionale de santé ont redéfini, à l'issue d'une large concertation, les secteurs d'intervention psychiatrique, de telle sorte notamment qu'ils concordent avec les territoires de santé, réserve faite des limites départementales, et qu'ils soient lisibles pour l'ensemble de la population, ce qui est une des conditions de l'efficacité. (voir les cartes ci-après)

Sur le territoire de santé du Havre, il est mis fin à deux incohérences, le fait que le secteur de Fécamp dépende de l'hôpital du Rouvray et les discordances entre les secteurs de psychiatrie générale et de pédopsychiatrie :

- en psychiatrie générale, la zone de Fécamp est rattachée au Groupe Hospitalier du Havre. Cependant, pour des raisons de plan de charge, l'hospitalisation des patients à temps complet est maintenue sur le Centre Hospitalier du Rouvray jusqu'au 31 décembre 2012, et c'est à cette date que les patients de la zone fécampoise seront pris en charge au Groupe Hospitalier du Havre,
- en psychiatrie infanto-juvénile, les zones de Lillebonne-Bolbec-Fécamp-Cany-Barville sont rattachées au Groupe Hospitalier du Havre.

Sur le territoire de santé de Rouen-Elbeuf, en psychiatrie infanto-juvénile, la zone d'Yvetot est rattachée au Centre Hospitalier du Rouvray et non plus à l'hôpital de Lillebonne, en cohérence avec le territoire de santé et avec le secteur de psychiatrie générale.

Sur le territoire d'Evreux-Vernon, les soins psychiatriques délivrés à Bernay s'exercent à présent sous la compétence du nouvel hôpital psychiatrique de Navarre qui devient hôpital de référence. Il en est attendu une meilleure attractivité médicale et par conséquent, à terme, la possibilité de recruter des praticiens supplémentaires.

Reste un ajustement qui sera opéré à partir du 1^{er} janvier prochain : les secteurs de psychiatrie générale et de pédopsychiatrie de Vernon, qui dépendent actuellement du CHI Eure Seine, seront rattachés au nouvel hôpital de Navarre.

Enfin, est à l'étude pour les prochains mois une solution pour le secteur de psychiatrie générale de Lillebonne qui est à cheval sur le territoire de santé de Rouen et du Havre

Pour l'ensemble de ces territoires, ces rattachements n'entraînent pas de modification de localisation des équipements ambulatoires actuels (**C**entres **M**édico-**P**sychologiques, **C**entres d'**A**ccueil **T**hérapeutique à **T**emps **P**artiel, hôpitaux de jour). En revanche, ces réajustements s'accompagnent d'une réorganisation interne au sein de chaque établissement spécialisé.



